



Améliorer la surveillance de la gestion de l'aide au développement

Il existe une corrélation directe entre une meilleure gouvernance et la réduction de la corruption, ce qui se traduit ensuite par une augmentation des gains économiques. On le remarque particulièrement dans le cas des démocraties émergentes et des pays qui traversent une transition. Selon l'Institut de la Banque mondiale, les pays qui intensifient la lutte contre la corruption et appuient la primauté du droit peuvent s'attendre, en moyenne, à quadrupler le revenu par habitant à long terme¹.

Les conventions, les ententes et les normes internationales créent un cadre de lutte contre la corruption à l'échelon mondial. Cependant, pour que ce cadre soit efficace à l'échelon national, la participation et l'engagement constants des parlementaires sont nécessaires. Cela est aussi vrai pour l'utilisation générale des fonds publics et pour la surveillance des programmes et des projets financés par des dons. En effet, ni le donateur ni le bénéficiaire ne profitent pleinement des bienfaits de ces dons lorsque l'argent est mal utilisé.

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) presse les parlementaires à exercer leur rôle de surveillance lorsqu'il est question de programmes et de projets financés par des dons. Lorsque les parlementaires s'engagent aux côtés d'organismes donateurs dans le processus de financement, l'efficacité des dons et des prêts au titre de l'aide s'accroît. Un tel engagement peut même décourager toute utilisation malhonnête de ces fonds.

Pour faciliter cet engagement, GOPAC et le Réseau parlementaire sur la Banque mondiale, en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont rédigé les Lignes directrices pour renforcer le contrôle à travers la collaboration entre parlementaires et donateurs afin de fournir des directives essentielles aux parlementaires sur le rôle qu'ils jouent dans la lutte contre la corruption liée aux fonds des donateurs.

La corruption nuit au développement économique

Les représentants élus sont directement confrontés à la corruption et à ses conséquences politiques et économiques dévastatrices. Selon une hypothèse des Nations Unies, 1 billion de dollars seraient déboursés chaque année en pots-de-vin, alors que 2,6 billions de dollars seraient volés en raison de la corruption, une somme équivalente à plus de 5 % du PIB mondial².

Certes, on s'entend généralement pour dire que les répercussions précises de la corruption sont difficiles à mesurer, mais il existe de nombreux exemples et indicateurs qui démontrent l'ampleur financière de la corruption :

- Le programme de développement des Nations Unies estime que le montant perdu en raison de la corruption est plus de 10 fois plus élevé que l'Aide publique au développement (APD) chaque année. En 2010 uniquement, cette estimation s'élèverait à plus de 1 billion de dollars.
- Selon le rapport de 2013 de la Vice-présidence de l'Intégrité de la Banque mondiale, une entreprise aurait été prête à payer près de 6,5 millions de dollars US en pots-de-vin pour garantir l'obtention d'un contrat³.
- Au Pakistan, on estime que 12 milliards de roupies pakistanaises sont perdues chaque jour en raison de la corruption⁴.
- Le Forum économique mondial estime qu'en moyenne, la corruption augmente de 10 % les coûts liés aux affaires⁵.

Lorsque de l'argent est perdu en raison de la corruption, le développement est souvent freiné et la capacité du gouvernement d'aider les citoyens les plus pauvres et les plus vulnérables est gravement minée. Il semblerait également que là où une telle corruption s'accroît, la crédibilité des institutions sur lesquelles reposent la démocratie et la saine gouvernance est érodée.

Dans bon nombre de pays en voie de développement, le financement par dons constitue une portion considérable de leur budget de développement et devrait donc être dans la mire de ceux qui se préoccupent d'améliorer la surveillance. Il faut noter que les donateurs insistent de plus en plus pour que les pays bénéficiaires exercent une étroite surveillance en ce qui a trait aux fonds reçus.

Position des donateurs internationaux sur la lutte contre la corruption

Pour illustrer clairement l'intolérance des donateurs envers la corruption, le président de la Banque mondiale, Jim Jong Kim, a récemment déclaré : « Je veux que ce soit très clair : le groupe de la Banque mondiale n'a aucune tolérance en ce qui a trait à la corruption. »⁶

Certains groupes de la société civile se sont battus pour que seuls les pays ayant prouvé leur capacité à administrer les fonds de manière transparente puissent bénéficier de l'aide. Mais la majeure partie de l'aide financière accordée est versée aux pays en voie de développement ou en transition dans le but précis de mettre sur pied un tel cadre administratif institutionnel.

Plutôt que de fermer les yeux sur les défis concernant les pratiques exemplaires, les agences donatrices ont réagi à la mauvaise utilisation des ressources en réduisant le financement versé aux organisations inefficaces ou soupçonnées de corruption. Dans les cas de corruption, les organismes d'aide ont complètement tiré leur financement. À titre d'exemple, les gouvernements de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Suède ont suspendu leur participation au Fonds mondial lorsque des allégations voulant que

1. « Six Questions on the Cost of Corruption with World Bank Institute and Global Governance Director Daniel Kaufman. » (en anglais seulement) <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:20190295~menuPK:34457~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html>
2. Corruption et développement. http://www.actagainstcorruption.org/documents/actagainstcorruption/print/materials2013/corr13_fs_DEVELOPMENT_FR_HIRES.pdf
3. Integrity Vice Presidency FY13 ANNUAL UPDATE. http://siteresources.worldbank.org/INTDOII/Resources/588889-1381352645465/INT_Annual_Update_FY13_WEB.pdf
4. Chaudhry, Zubair. « The Economic Cost of Corruption ». *The Express Tribune*. (en anglais seulement) <http://tribune.com.pk/story/652319/the-economic-cost-of-corruption/>

5. Forum économique mondial. « Fighting Corruption Makes Good Business Sense » (en anglais seulement). http://www3.weforum.org/docs/WEF_PACI_Overview_2011.pdf
6. Integrity Vice Presidency FY13 ANNUAL UPDATE
7. Economist. Cleaning up. 17 February 201. http://www.economist.com/node/18176062?story_id=18176062&fsrc=rss
8. <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2013/04/17/world-bank-debars-snc-lavalin-inc-and-its-affiliates-for-ten-years>
9. Ibid.
10. OCDE. Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le Programme d'action d'Accra. (en anglais seulement) <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34428351.pdf>
11. Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide de Busan. Proceedings: <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/Final%20file.pdf> (en anglais seulement)

34 millions de dollars avaient été perdus en raison de la corruption ont commencé à circuler.

En outre, lorsque des preuves de malversations se sont accumulées, comme cela a été le cas au Bangladesh et en Zambie, la Banque mondiale a radié la compagnie responsable et ses filiales pour des périodes de 10 ans et de 3 ans respectivement⁷. Une telle mesure ne sert pas seulement à éloigner les personnes impliquées dans l'utilisation de l'aide financière aux fins de corruption, mais elle permet également de dissuader d'autres personnes de le faire.

Dans le but de soutenir ses efforts de lutte contre la corruption, la Banque mondiale a créé une ligne téléphonique, une adresse de courriel et une application sur l'intégrité afin de faciliter la déclaration de fraude et de corruption⁸. Plusieurs organismes multilatéraux prêteurs ont conclu des accords solidaires visant à renforcer les décisions relatives à la radiation afin de faciliter la collaboration dans les sanctions appliquées aux compagnies fautives. Ainsi, si une compagnie est radiée par l'un ou l'autre des organismes prêteurs qui font partie de l'accord, elle est automatiquement radiée par tous les autres organismes touchés par cet accord. De tels accords existent entre la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque africaine de développement. Cette collaboration permet de réduire les répercussions à l'échelle internationale de la présence d'organisations corrompues dans le domaine du financement par dons.

Normes de transparence en matière d'aide internationale

Depuis la première rencontre de haut niveau sur l'efficacité de l'aide en 2002, des organisations ayant le même objectif ont coopéré dans le but d'améliorer la manière dont les bénéficiaires dépensent l'aide financière. En conséquence, la Déclaration de Paris de 2005 a marqué l'arrivée d'une toute nouvelle coopération entre les donateurs et les bénéficiaires. Elle indique notamment une reddition de comptes mutuelle. Puis, le Programme d'action d'Accra de 2008 prévoyait d'établir des partenariats encore plus efficaces et inclusifs avec tous les acteurs du domaine du développement⁹, mais les parlementaires ne figuraient pas sur cette liste.

Dernièrement, le Partenariat de Busan souhaitait renforcer les engagements pris à Paris et à Accra en concrétisant l'appropriation démocratique du développement et de la coopération.

Il définissait également la corruption comme un fléau qui mine le développement mondialement¹⁰. Ces positions s'imbriquent dans d'autres normes internationales, notamment :

1. Le Code de transparence des finances publiques du Fonds monétaire international (FMI) et son Guide sur la transparence des recettes des ressources naturelles.
2. Le Cadre de Mesure de la performance de l'organisme Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA) élaborée par la Banque mondiale et d'autres donateurs bilatéraux.
3. L'International Aid Transparency Initiative, qui aide les pays en voie de développement à avoir un meilleur accès à l'information, de sorte qu'ils peuvent adéquatement retracer les apports d'aide et les activités¹¹.

Les développements cités ci-dessus ont contribué à l'amélioration des relations donateur-bénéficiaire et des ententes de financement, qui sont généralement plus inclusives qu'auparavant.

Que peuvent faire les parlementaires?

Les parlementaires doivent rendre des comptes à l'électorat et doivent s'assurer que le gouvernement rende publics les détails sur le financement par dons. À titre de représentants du peuple, à titre de législateurs et à titre de dirigeants de la surveillance du gouvernement, les parlementaires doivent :

- S'assurer que le gouvernement dépense les fonds publics conformément aux usages prévus et convenus, et ce, d'une manière qui évite et empêche la corruption et la malversation du financement par dons.
- Affirmer davantage leur engagement auprès des organismes donateurs.
- Promouvoir un cadre de réglementation transparent et responsable.
- Chercher du soutien pour renforcer les capacités, notamment en exigeant de disposer des ressources adéquates.

Comment GOPAC peut-elle aider?

1. Les sections nationales de GOPAC peuvent aider à accroître la transparence et la reddition de comptes lorsque les gouvernements envisagent de mettre en œuvre des projets ou des réformes financés par des dons. Pour commencer, les gouvernements peuvent consulter les Lignes directrices pour renforcer le contrôle à travers la collaboration entre parlementaires et donateurs. On peut consulter ce document au : gopac.org/1bGnBNO
2. Le Secrétariat mondial de GOPAC, par l'intermédiaire du Groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire (GTMSP) peut fournir d'autres outils, de l'information spécifique au pays concerné et des conseils sur l'amélioration des mesures de surveillance.

Cette Déclaration de principes a été rédigée par Lesley Burns, conseillère en programme pour le groupe de travail mondial sur la surveillance parlementaire (GTMSP), avec la collaboration des membres du GTMSP.

Pour plus d'informations sur ce document ou sur le GTMSP veuillez contacter :
jeanpierre.chabot@gopacnetwork.org

Veuillez trouver ci-dessous une liste de nos membres du GTMSP :

Gavin Woods
Président du GTMSP
Ancien député, Afrique du Sud

César Jáuregui Robles
Ancien député et sénateur, Mexique

Willas Madzimure
Député, Zimbabwe

Dr Donya Aziz
Ancienne députée de l'assemblée nationale, Pakistan

Abdullrazag Al-Hegri
Député, Yémen

Hon. Bryon Wilfert
Ancien député, Canada

Eva Sundari
Député, Indonésie

GOPAC, Secrétariat mondial
904-255 Albert Street
Ottawa (Ontario) Canada K1P 6A9
Tél : +1-613-336-3164
Télé : +1-613-421-7061

GOPAC est un réseau international de parlementaires qui travaillent ensemble pour lutter contre la corruption, raffermir la saine gouvernance et maintenir la primauté du droit. L'organisation, dont le siège est à Ottawa au Canada, est composée de 53 sections nationales sur six continents. Elle soutient ses membres grâce à de nouvelles recherches, le renforcement des capacités anticorruption à l'échelle mondiale et l'entraide internationale.

gopacnetwork.org

facebook.com/gopacnetwork

twitter.com/GOPAC_Fra

